



Principales régions concernées :
Pays de la Loire



Bassins de production
 Localisation du porteur de projet

Points forts en rapport avec les critères du Fonds Avenir Bio :

- Entreprise 100% bio
- Diversification des cultures
- Démarches de commerce équitable

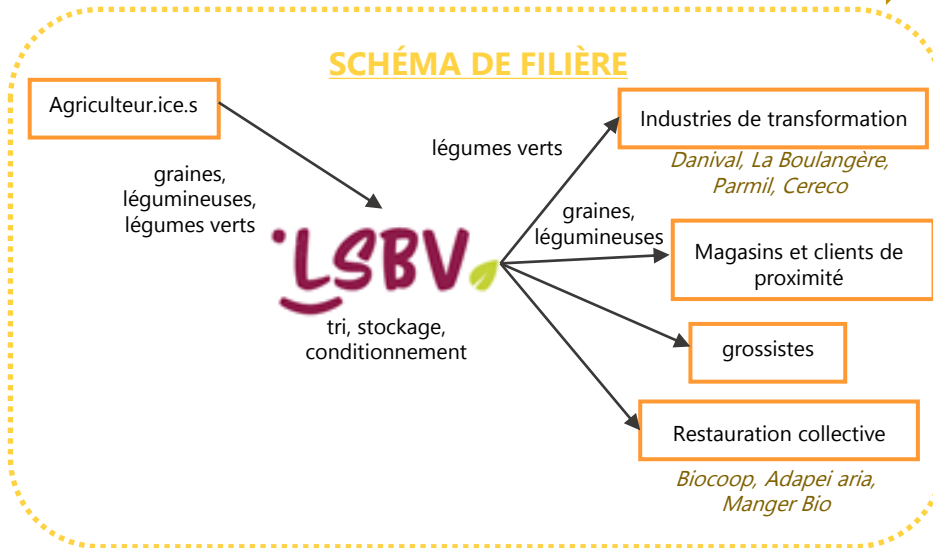
Développement de la filière légumes secs bio en Vendée

Le projet est porté par la SAS Légumes Secs Bio de Vendée (LSBV), créée en 2022 à Chantonay (85) et ayant pour activités principales le stockage, le tri, le conditionnement et l'expédition des graines de légumes secs bio. Alors que la demande en protéines végétales et sous forme transformée augmente, LSBV souhaite développer la filière de graines vendéennes à destination des industries agroalimentaires via des partenariats en commerce équitable. L'entreprise va, pour cela, acquérir et rénover son site de production. L'objectif est de sécuriser les approvisionnements des industriels en légumes secs et légumes verts biologiques tout en facilitant le travail de ses opérateurs. LSBV va également partager ses connaissances des cultures et ses problématiques avec les producteurs et les partenaires afin de participer à la maîtrise et à la structuration de chaque filière d'amont en aval.

Le porteur de projet : SAS LSBV

Partenaires associés : SAS La Boulangère, France recherche et développement (FRDP) et SARL DANIVAL

Le projet se déroulera de mars 2024 à mars 2027



Le projet, d'un montant total d'investissements de 1 375 520 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 484 675 €.